

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DE CATEGORIE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'investissement à capital variable

Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 9 mars 2018, d'octroyer un agrément pour le changement de la catégorie de UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV de SICAV mixte à SICAV actions.